

Fiche de mise à jour de vos informations

Toutes les mentions de cette fiche sont obligatoires. La précision des données conditionne la validation de votre ré-adhésion.

Chers adhérents,

Afin de mettre à jour vos coordonnées et de renseigner l'observatoire de CHANTIER école, merci de nous retourner cette fiche complétée avec le règlement de la facture jointe.

Je soussigné(e), Nom : Prénom :

Responsable légal

Structure :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel : Fax :

Email :

Vos coordonnées sont susceptibles d'être publiées sur notre site www.chantierecole.org, si vous ne souhaitez pas y figurer, cochez cette case

N° SIRET :

Mandate Mr ou Mme pour participer aux activités de l'association

S'engage à transmettre à CHANTIER école le rapport d'activité de la structure dès que possible

Règlement pour un montant de€ par chèque à l'ordre de CHANTIER école

par mandat par virement

Merci de préciser le nom de votre structure et le n° de la facture dans le libellé de votre virement ou de votre mandat.

Membre fondateur du SYNESI, CHANTIER école vous encourage à y adhérer, voir bulletin d'adhésion sur www.synesi.fr.

www.chantierecole.org

119/121 rue Damrémont - 75018 PARIS

Tel : 01 48 07 52 10 - Fax : 01 48 07 52 11

contact.national@chantierecole.org



Fait à :

Le :

2018

Tableau des cotisations

Désignation	Modalités	Montant
A Cotisation fixe	Toutes structures jusqu'à 12 ETP d'insertion conventionnés (ACI) ou jusqu'à 25 000 heures stagiaires (chantier formation)	380 €
B Cotisation variable au-delà de 12 ETP d'insertion ou de 25 000 heures stagiaires	Formule de calcul : = (nbre ETP d'insertion conventionné - 12) x 31€ ou = [(nbre heures stagiaires - 25 000) / 1500] x 25€	
C Réseaux nationaux et autres personnes morales		2 300 €
D Total cotisation	[A+B] ou [C] plafonné à 2 300 €	
E Contribution volontaire	Participation volontaire de la structure au développement du réseau	
Total à payer		[D+E]

Nombre d'ETP d'insertion conventionné pour 2018 :

Nombre d'heures stagiaires réalisé en 2017 (chantier formation) :

Nombre d'ACI conventionné :

Nombre de salariés permanents :

Les actions de chantiers se situent :

en milieu rural

en milieu urbain

Secteur(s) d'activités des chantiers :

Nom de l'OPCA auquel vous cotisez :

A quel taux : - de 10 salariés + de 10 salariés

CHANTIER école soutient la démarche de double adhésion

Adhérez-vous à un autre réseau ?

Si oui, lequel ?

Nous vous remercions de joindre à votre dossier d'adhésion votre dernier conventionnement ACI.

Signature :